

## BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL

Le 3 avril, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025.  
Le compte de gestion et le Compte Administratif (CA) retracent l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé.

### CA 2024 FONCTIONNEMENT

> 5 387 707,30 €

#### DE RECETTES

Impôts directs, dotations de l'Etat, produits des services...

> 4 914 563,83 €

#### DE DÉPENSES

Frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, frais généraux, services à la population...

### CA 2024 INVESTISSEMENT

> 2 071 850,37 €

#### DE RECETTES

Autofinancement, subventions et participations reçues, autres recettes...

> 1 282 742,01 €

#### DE DÉPENSES

Remboursement de la dette, dépenses d'équipement, subventions versées...

### > Budget prévisionnel 2025

#### Fonctionnement :

Recettes : 6 509 307 €

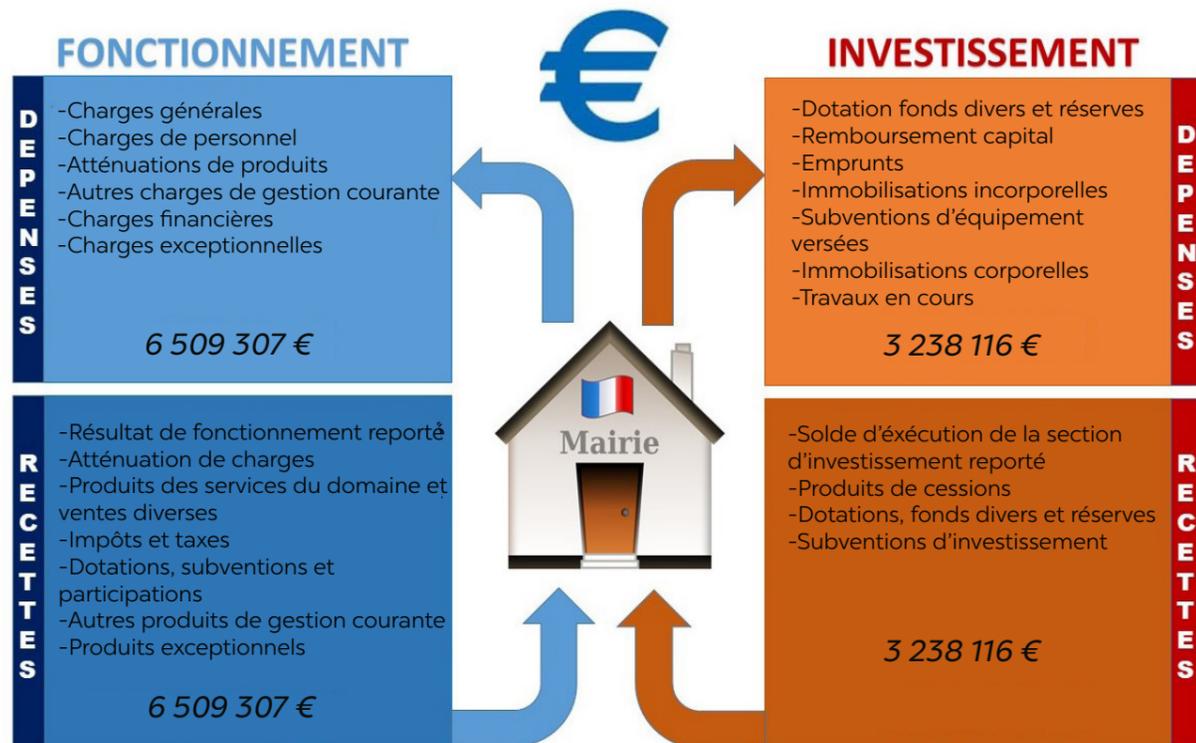
Dépenses : 6 509 307 €

#### Investissement :

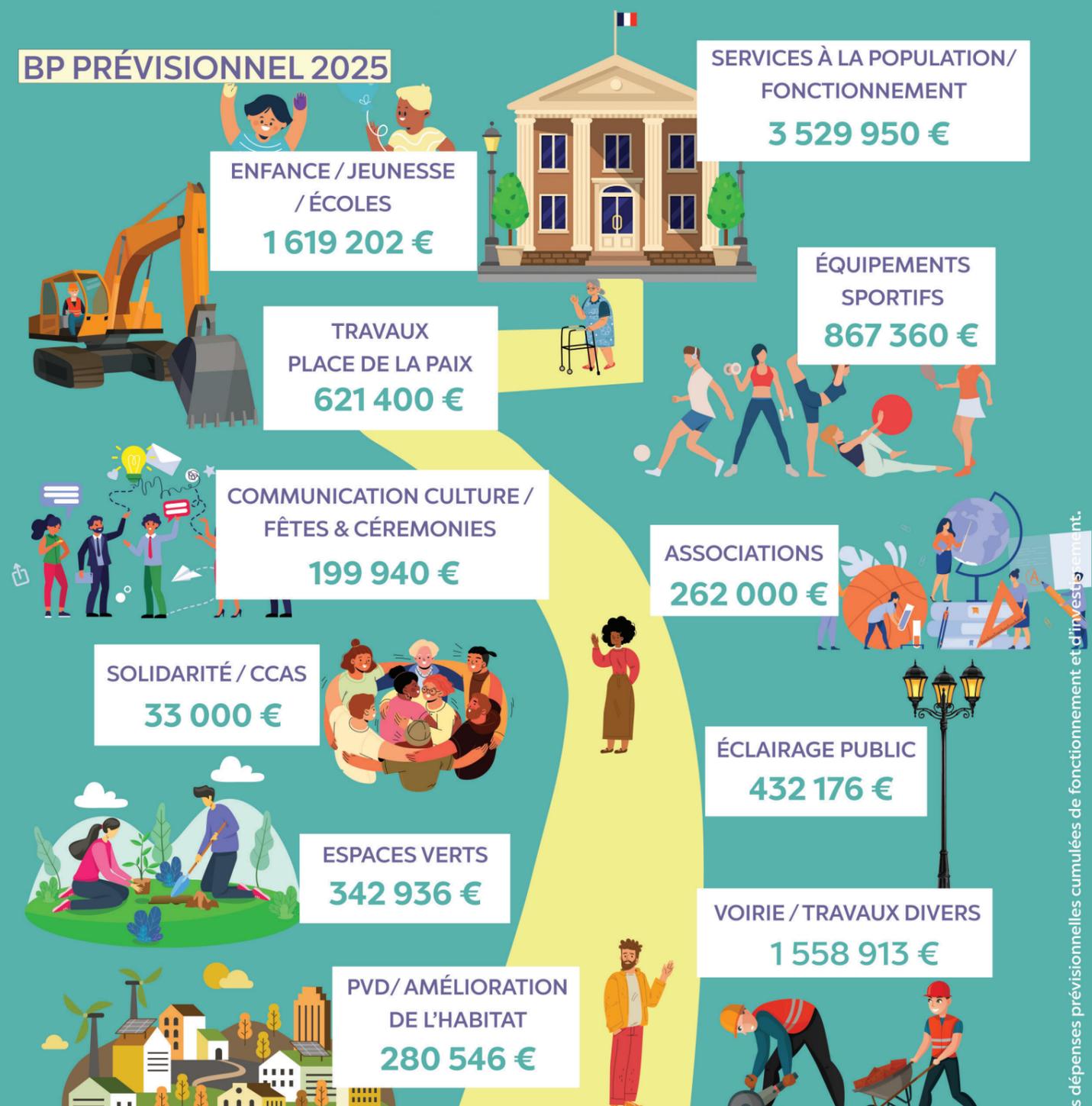
Recettes : 3 238 116 €

Dépenses : 3 238 116 €

## COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL



## BP PRÉVISIONNEL 2025



Le budget communal reste un exercice difficile et contraint. Il mérite une attention particulière et le respect des engagements pris auprès de la population pour le mandat qui a été confié à l'équipe municipale.

Le budget d'une commune se doit d'être équilibré, il est alors de la responsabilité du Maire de mener à bien l'ensemble des dossiers tout en conservant la ligne directrice prise en 2020 : à savoir des investissements forts, une utilisation du budget de fonctionnement la plus pertinente possible, la recherche de subventions nécessaires, tout en espérant que la dotation globale de fonctionnement de l'Etat ne soit pas trop réduite. Il faut également maintenir les taux communaux des impôts et taxes, ce que la municipalité a fait, sans augmentation.

Malheureusement des hausses diverses et variées comme l'énergie, les denrées alimentaires (pour conserver une cantine de qualité), les directives de l'Etat concernant le point d'indice des fonctionnaires ou encore la revalorisation des cotisations employeur pour les 4 ans à venir, impactent fortement la capacité financière de la commune. Nous comptons sur les accompagnements financiers des institutions que sont l'Etat, la Région, le Département et l'Intercommunalité, qui pourraient être potentiellement réduits.

Tous ces points ne se veulent pas alarmistes mais ils attirent notre vigilance et une fois portés à votre connaissance, vous feront sans doute comprendre toute la difficulté actuelle de l'équipe municipale à tenir le cap.

Monsieur Le Maire remercie l'ensemble des agents et des élus qui par leur volonté de limiter les dépenses de fonctionnement au strict nécessaire, leurs recherches de solutions astucieuses et économiques, permettent à la commune de poursuivre ses investissements.